



UN LABEL QUI FAIT DES PETITS...

Respect de valeurs éthiques

Coordonné par l'association « IHAB France » depuis 2011, le programme Ami des Bébés vise à « améliorer l'information des femmes enceintes pendant la grossesse, la qualité d'accueil des nouveaux-nés et l'accompagnement des parents ». De plus, il « encourage, favorise et soutient l'allaitement maternel [...] ». Point crucial, il apporte également son aide aux mères ne souhaitant pas allaiter.

Cette action s'articule autour de trois axes éthiques fondamentaux : formation du personnel, organisation des soins et soutien parental. De plus, le respect d'un code international destiné à protéger l'allaitement maternel et à encadrer la commercialisation des préparations pour nourrissons est au cœur du dispositif.

Vingt maternités labellisées en 2013 !

Que de chemin parcouru depuis les premiers pas et l'obtention, en 2000, du label par la maternité de Lons-le-Saunier (Jura). Un véritable précurseur dans la prise en

compte de la compétence, de l'autonomie et de la proximité parents-enfant, symbolisée notamment par la pratique du « peau à peau ». La preuve, le sésame lui a été renouvelé à chaque fois depuis.

Un véritable précurseur dans la prise en compte de la compétence, de l'autonomie et de la proximité parents-enfant

En janvier dernier, une demi-douzaine de maternités ou de Pôles Mère-Enfant ont également reçu cette distinction. Une grande première d'ailleurs en ce qui concerne celles du CH Vitré (Ille-et-Vilaine) et du CH Châteaubriant (Loire-Atlantique). Désormais, le label qui regroupe une vingtaine d'établissements sur tout le territoire concerne 25 500 accouchements/an.

Obtention de label IHAB soumise à une sélection rigoureuse

À l'instar de la maternité jurassienne (environ 1 400 naissances/an), chaque candidat

Insufflée en 1991 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Unicef International, l'Initiative « Hôpital Ami des Bébés » (IHAB) a vu le jour en France à partir de mai 2000 au sein de la CoFAM (Coordination Française pour l'Allaitement Maternel). Loin de connaître sa crise d'adolescence, l'IHAB version hexagonale croque la vie à pleines dents du haut de ses 13 ans d'existence.



→ Rendez-vous

Le 4 novembre 2014 se déroulera la 2^e Journée nationale IHAB intitulée « IHAB – simple slogan ou standard de soins ».

A savoir



doit montrer patte blanche pour espérer en bénéficier durant 4 ans.

Outre le respect d'une douzaine de critères, l'obtention du label requiert notamment une formation préalable (durée minimale de 20 h soit 3 jours, dont 3 heures de pratique) des équipes soignantes.

Lorsqu'il estime respecter les recommandations demandées, l'établissement sollicite une évaluation de la part de l'IHAB France. À l'issue d'une procédure détaillée, un comité d'experts attribue le label « Amis des Bébés ». Si des points majeurs nécessitent une amélioration, un Certificat d'engagement est délivré.

Labellisé pour 4 ans, chaque établissement fera ensuite l'objet d'un suivi annuel et devra redemander une nouvelle évaluation pour conserver son statut.

La démarche IHAB au sein des maternités illustre ce souci de bien-être à l'égard de l'enfant et de sa famille. Elle permet d'accompagner, de façon personnalisée, parents et bébés durant tout le séjour. La priorité des équipes étant concentrée sur le rythme et les besoins de chacun. Une valeur ajoutée indéniable tant pour le nouveau-né, que pour ses parents ou bien encore les professionnels de santé //

DAMIEN CARBONI

L'Initiative Hôpital Ami des Bébés en chiffres

- 20 équipes labellisées en 2013
- 3 % des naissances soit 25 500 accouchements/an (donnée à mettre en avant)
- 37 équipes (dont 2 CHU) en démarche vers le label en décembre 2013
- 22 établissements publics, 14 privés
- 4 établissements de type III (2 CHU) de 2300 à 5700 naissances/an
- 14 de type II (7 type 2A et 7 type 2B) de 700 à 3 200 naissances/an
- 18 de type I de 400 à 2000 naissances/an

Dans plus de la moitié des établissements de type 2 ou 3, le service de néonatalogie participe à cette démarche qualité. 7,47 % des naissances en France engagées vers le label (soit 61 470 naissances/an).